



## Lettre ouverte à Jean-Michel Marlaud

12 avril 2009  
contact@genocidemadeinfrance.com  
Paris

Monsieur,

En qualité de citoyens français, et au nom du mandat que nos élus vous ont confié pour nous représenter à l'étranger, un certain nombre de questions nous semblent nécessiter réponse de votre part, si ce n'est par honneur, au moins par devoir.

### Au sujet de l'opération Amaryllis :

- Quels sont les documents qui ont été détruits à l'ambassade de France au cours de l'opération Amaryllis ?
- Pourquoi ont-ils été détruits ?
- Etait-ce une initiative personnelle ou bien l'exécution d'un ordre (auquel cas, veuillez nous préciser qui vous l'a donné et sous quel mobile) ?
- Avant l'attentat du 6 avril 1994, quels étaient vos liens avec les futurs membres du Gouvernement Intérimaire Rwandais (I) ?
- Pourquoi avez vous consenti à recevoir à l'ambassade et contribué à y constituer ce « Gouvernement Intérimaire Rwandais »(GIR) qui, non seulement était issu du coup d'Etat que vous ne pouviez ignorer, mais était aussi exclusivement composé de membres des mouvances MNRD et Hutu Power les plus ouvertement extrémistes, rassemblées autour du projet annoncé d'exterminer les tutsi ?
- Comment avez vous pu déclarer lors de votre audition par la mission d'information parlementaire que le GIR, formé le 8 avril au soir, était conforme aux accords de paix d'Arusha ?
- Pourquoi n'avez vous pas proposé à Agathe Uwinlingiyimana de s'abriter dans votre ambassade distante d'à peine 300 mètres ?
- Pourquoi n'avez vous pas demandé aux coopérants militaires français de dire aux militaires rwandais de cesser de tirer sur les Casques-bleus avec des auto-mitrailleuses françaises ?
- Quels étaient vos rapports avec le mercenaire Paul Barril ? Saviez vous qu'il était présent au moment de l'attentat et qu'il vous relaierait à l'ambassade de France dès votre départ le 12 avril ?
- Qui a décidé de ne pas évacuer Boniface Ngulinzira, ancien ministre des Affaires étrangères et négociateur des accords de paix, de l'Ecole

Technique Officielle Dom Bosco à Kicukiro, où a eu lieu le massacre du 11 avril 1994 ?

- Qui a dressé la liste des ressortissants rwandais qui ont été évacués au cours de l'opération Amaryllis dont la mission officielle était d'évacuer au plus vite tous les ressortissants français et non « (...) *pas les rwandais* », selon les propos que votre épouse a tenu aux familles qui la suppliaient (2) ?

- Comme en témoignent Pierre Gakumba et Joseph Ngarambe, si c'est bien le ministre de la Santé du Gouvernement Intérimaire Rwandais, Casimir Bizimungu, qui a constitué cette liste, comment se fait-il qu'une tâche de cette nature ait pu être confiée à un si notoire partisan de l'extermination des Tutsi ?

- Ne vous a-t-il pas au moins paru étrange que la quasi totalité des rwandais dont vous supervisiez l'évacuation, soient les responsables politiques les plus engagés dans la propagande visant à l'extermination des tutsi au moment même où celle-ci prenait corps (3) ?

- N'avez-vous pas eu de peine à faire acte de non assistance à personne en danger, lorsque vous abandonnâtes aux tueurs, vos collaborateurs tutsi qui composaient le personnel de l'ambassade, de la mission de coopération et du centre culturel français ?

- Comment vont votre femme et votre chien ? Se sont ils jamais remis des horreurs auxquelles ils assistèrent avant leur rapatriement vers la France ?

- Et vous-même ? Evoquez vous souvent auprès de vos collaborateurs ou amis, cette période extra ordinaire de votre brillante carrière ?

- Quelles leçons en tirez vous ?

- Pourquoi n'avez vous pas émis un seul regret lors de votre audition par la mission d'information parlementaire de 1998, présidée par Paul Quilès ?

- Enfin, comment se fait-il que vous ne soyez toujours pas derrière les barreaux, ni même seulement convoqué, ou entendu par un tribunal, ne serait ce qu'en qualité de témoin, sur le rôle que vous avez joué au nom de notre pays, au Rwanda entre 1990 et 1994 ?

- Pensez-vous que le Rapport de la Commission Mucyo puisse contribuer à réparer cet oubli ?

- Si, comme il en a évoqué la possibilité, le Rwanda émettait un mandat d'arrêt international à votre encontre, vous constitueriez vous prisonnier auprès d'Interpol ?

D'autre part, sachez que nous avons simultanément adressé à l'ensemble des personnes composant le personnel de l'ambassade de France et du centre culturel français de Bogota, un courrier les informant de ce formidable épisode de votre carrière. L'ensemble de cette correspondance est également adressée à l'ensemble de vos collaborateurs, ainsi qu'à Bernard Kouchner, Rachida Dati, Hervé Morin et Rama Yade, respectivement ministres des affaires étrangères, de la Justice, de la Défense et secrétaire d'État chargée des droits de l'Homme, ainsi qu'à Bruno Joubert, responsable de la cellule Afrique de

l'Élysée, et Jean-David Levitte président du Conseil national de sécurité. Sans oublier le président de la République française Nicolas Sarkozy, Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'Onu et Charles Michael Dennis Byron, président du TPIR et l'ensemble de la presse hexagonale et internationale.

Si ce dont nous vous accusons publiquement est faux, il serait légitime et cohérent que vous portiez plainte pour diffamation.

Si vous vous absteniez de le faire, votre inaction juridique revêtirait à nos yeux la valeur d'un aveu que nous espérierions pouvoir être utile au travail que la justice ne manquera pas de faire, tôt ou tard, sur le rôle joué par nos responsables politiques et militaires de l'époque, dans la préparation et l'accomplissement du génocide...

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, qu'il nous est tout à fait pénible de continuer à vous appeler monsieur face à l'incommensurable et ignoble nature des actes et des conséquences dont nous souhaitons que vous ayez à répondre de votre vivant face à un tribunal indépendant.

En hommage aux victimes de ce génocide et au nom des citoyens français révoltés par la politique criminelle que notre pays entrepris au Rwanda entre 1990 et 1994 et qu'elle continue de mener en toute impunité par la négation et la dissimulation des faits, mais aussi par la poursuite d'une politique tout aussi criminelle dans l'ensemble des pays d'Afrique francophone dont elle ne cesse de soutenir diplomatiquement, financièrement et militairement les dictatures,

nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre incapacité à vous saluer.

Pour que justice soit rendue,

Le collectif Génocide Made In France.

(1) le colonel Bagosora, Jérôme Biçamumpaka, Faustin Munyazesa, Agnès Ntamabyaliro, Augustin Bizimana, Straton Nzabumukunzi, André Rwamakuba, Daniel Mbangura, Emmanuel Ndindabahizi, Prosper Mugiraneza, Justin Mugenzi, Augustin Ngirabatware, Casimir Bizimungu, André Ntagerura, Jea

(2) Jean de Dieu Habineza, Hyacinthe Nzengiyumva Rakifi, Gaspard Ruhumuliza, Pauline Nyiramasuhuko, Callixte Nzabonimana

(3) témoignage de Joseph Ngarambe, recueilli par la journaliste Anne Crignon et reproduit dans *Le génocide franco-rwandais* de Pascal Krop, Ed. J-C. Lattès, 1994 ; témoignage de Pierre Gakumba, recueilli par Colette Breakman, *Rwanda: Histoire d'un génocide*, Ed. Fayard, 1994. Témoignage de Vénuste Kayimahe, *Rwanda : les coulisses du génocide* Ed. Dagorno 2002.

(4) Parmi lesquels : Agathe Habyarimana (veuve du président), Ferdinand Nahimana (fondateur de la Radio Télévision Libre des Mille Collines-RTLM- organe de propagande appelant à l'extermination des tutsi), Protais Zigiranyirazo (considéré par le Comité International des Droits de l'Homme comme l'un des chefs des réseaux zéro), Augustin Ngirabatware (ministre du Plan, soupçonné d'être un haut responsable du journal néo nazi Kangura), Hasan Ngeze (rédacteur en chef de Kangura, non évacué car absent à l'appel) , la famille de Félicien Kabuga (président du conseil d'administration de la RTLM, également surnommé le financier du génocide), Nsanzimana Sylvestre et sa famille (ancien Premier ministre, membre du MNRD)...